

|  |            |
|--|------------|
| Référence :  | NI-00165   |
| Date d'application :   | 20/10/2023 |
| Notes d'information\Affaires médicales et recherche clinique |            |

## Note d'information

### Appel à candidatures pour la participation au Comité de Réflexion Ethique

Conformément à la loi du 4 mars 2002 et afin d'apporter une réponse aux questionnements éthiques des professionnels, les Hôpitaux Civils de Colmar se dotent d'un comité éthique et font appel à vous pour le constituer.

Un groupe de travail composé de professionnels médicaux et paramédicaux s'est réuni au cours du 1er semestre 2023 pour définir sa structuration. Le comité éthique se compose de deux sous-commissions, structurées par un comité de pilotage : l'unité d'éthique clinique et le comité de réflexion éthique.

Le **comité de réflexion éthique** a pour mission de promouvoir la culture éthique au sein de l'établissement, identifier les problèmes éthiques rencontrés dans l'établissement, favoriser la réflexion sur le caractère éthique de toute action dans un contexte de soin ou hors soin de façon à garantir le respect de la dignité humaine - aspect individuel - et le respect des valeurs collectives de l'institution et de la société - aspect collectif.

Le **comité de réflexion éthique** se réunit au moins 2 fois par an afin de produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, des recommandations, des évolutions réglementaires, des besoins identifiés au sein de l'établissement tout en accompagnant leur opérationnalité ; d'organiser des événements en lien avec la thématique éthique ; développer des partenariats ; organiser des sessions de formation ou des campagnes d'information à destination des professionnels de l'établissement ; diffuser les travaux réalisés.

#### Pour participer au comité de réflexion éthique :

- Avoir des connaissances et une aisance dans le domaine de l'éthique (une formation dans le domaine est bienvenue mais non obligatoire)
- Faire preuve d'intérêt pour les sujets éthiques
- Compétences attendues : capacité à se questionner, sens du débat, sens du travail en équipe, écoute et empathie, capacités d'analyse de situation et de prise de recul, capacité à argumenter objectivement un point de vue, confidentialité et respect du secret professionnel, pédagogie, sens de la transmission et du partage des savoirs, capacité de synthèse et de rédaction.

**Pour candidater, envoyez votre candidature (lettre de motivation + CV) à [copilethique@ch-colmar.fr](mailto:copilethique@ch-colmar.fr) avant le 19 novembre 2023.**

La sélection des candidatures sera effectuée par le Comité de pilotage, sur la base des éléments fournis dans la lettre de motivation, de l'adéquation des candidats avec les compétences recherchées, de l'analyse des liens d'intérêts. Le Comité veillera à ce que les compétences essentielles pour permettre au Comité de Réflexion Ethique d'exercer pleinement ses missions soient réunies en son sein, à ce que la parité et la diversité des profils soient prises en compte lors de la sélection des candidatures.

*Pour plus d'information sur le fonctionnement du Comité de réflexion éthique, n'hésitez pas à contacter Mme Delphine RUE par email ([delphine.rue@ch-colmar.fr](mailto:delphine.rue@ch-colmar.fr))*

|  |  |
|--|--|
| Affaire suivie par :                                   | Approbateur :  |
| Emilien SAUGRIN<br>Directeur Adjoint<br>03 89 12 40 61 | Emilien SAUGRIN<br>Directeur Adjoint<br>03 89 12 40 61 |